

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: Trois mois, 12 fr. Six mois, 24 fr. Un an, 48 fr.

Memb. Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Valenciennes, 15 fr. En France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continué, jusqu'à réception d'avis contraire.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix (sans le mot) A. Rebooux, aux bureaux du journal.

ROUBAIX, LE 7 DÉCEMBRE 1883

LE LIVRE JAUNE

Le Livre Jaune démontre péremptoirement l'incapacité et la mauvaise foi des ministres opportunistes qui ont successivement occupé le ministère des affaires étrangères.

Nous disons incapacité et mauvaise foi.

Ils ont fait preuve d'incapacité en ne tenant aucun compte des avertissements réitérés de M. Bourée, en payant d'un mandat de rappel la clairvoyance patriotique, dont a fait preuve notre chargé d'affaires à Pékin.

Ils ont fait preuve de mauvaise foi en déclarant solennellement au Parlement que la campagne se réduisait à soumettre quelques bandes de Pavillons-Noirs alors qu'ils savaient les arsenaux chinois en pleine activité, et les troupes du Céleste-Empire en marche contre les nôtres.

En veut on une preuve ? Nous sommes au 17 mars 1883, quelques jours avant la mort héroïque du commandant Rivière. Voici les paroles d'avertissement que fait entendre M. Bourée :

« Mais j'ai en soin de dire qu'en négligeant ces précautions, nous nous exposerions par contre à nous heurter à des résistances très fortes, qui pourraient conduire à une lutte armée avec le Céleste-Empire, je crois, en même temps, avoir établi qu'un point de vue militaire on se tromperait gravement si l'on jugeait la Chine actuelle d'après les souvenirs d'autrefois, en se rapportant aux appréciations fort incomplètes de résidents étrangers établis à Shanghai et qui ne savent rien de ce qui se passe au-delà des limites de ce port. »

« Non profond regret, je n'ai pas eu le don de persuader le gouvernement, et les vœux qui ont précédé dans ses conseils, si j'en juge d'après le dernier télégramme de Votre Excellence, peuvent se résumer ainsi :

« Le gouvernement de la République, ne s'arrêtant pas aux objections que la Chine serait tentée de faire à ses projets, est décidé à poursuivre, comme il le juge bon, l'exécution au Tonkin de ce qui a été stipulé en 1874 avec l'Annam. »

« En un mot, la Chine est considérée comme un facteur négligeable, dans la situation que nous allons, avoir à régler sur les bords du fleuve Rouge. »

« Je souhaite vivement que l'événement me donne tort, monsieur le ministre, mais je ne puis me défendre d'éprouver les plus vives appréhensions, quand je vois ce qui se fait et ce qui se prépare autour de moi ici ; quand, supplantant les chances d'un conflit qui me paraît devenu inévitable, je cherche à mettre en balance ce qu'il nous coûte et les avantages que nous sommes appelés à en retirer. »

Cette lettre est reçue le 3 mai, le Gouvernement ne la communique pas aux Chambres, poursuit ses plans, abandonne les troupes sans défense, et pour le tirer de la torpeur, il faut la catastrophe d'Haï-Noi.

M. Bourée ne se déconcerte pas dans l'accomplissement de sa tâche patriotique. Un officier français, M. Champy, voyage en Chine, étudia l'organisation de l'armée chinoise, fournit des renseignements à notre ministre qui s'empresse de les transmettre à son Gouvernement.

Ces renseignements sont assez importants pour les reproduire, la lettre d'envoi est datée du 5 décembre 1882. Et le gouvernement sait que nous n'avons qu'une poignée d'hommes dans le Delta du fleuve Rouge :

« Il y a ici, dit M. Bourée, près de 12,000 fantassins armés, équipés et instruits comme ceux qui lui ont été présentés, et parmi les 68,000 hommes dont se compose l'armée de Li-Hong-Tchang il s'en trouve un nombre assez considérable ayant passé par les mêmes cadres, ayant acquis une instruction égale ou à peu près, et qui fournissent des éléments de combat presque aussi sérieux. Je crois savoir qu'un corps de 4,000 hommes ayant fait partie de l'expédition de Corée, et précédemment frappés aux manœuvres européennes, est, d'autre part, déjà rendu au Tonkin. Je sais aussi que les troupes envoyées du Kouang-Si dans la même direction sont pourvues d'une bonne artillerie de campagne. Quant aux canonniers qui pourraient être expédiés de Tien-Tsien, ils ne le cèdent en rien, comme adresse à manier un matériel excellent, à ceux des meilleures armées européennes. »

« Les progrès réalisés par la marche de guerre sont remarquables encore. La Chine possède, en effet, un nombre vraiment imposant de navires de combat et de croiseurs et disposerait, en cas de besoin, d'une flotte auxiliaire de transport composée des meilleurs éléments. Plusieurs de ces bâtiments appartiennent aux types les plus récents et les plus modernes de l'art naval et représentent, sous le rapport de la vitesse et de l'armement, ce qui a été fait de mieux. »

« Les équipages sont bons, et, chose plus extraordinaire, une très forte proportion des officiers chinois embarqués sur ces navires sont parfaitement au courant des choses du métier et s'en acquitteraient de la façon la plus convenable. Assistés, le cas échéant, par des auxiliaires étrangers, ils seraient en état de faire face à tout ce que l'on attendrait d'eux, et, si une escadre ainsi composée organisait le blocus du golfe du Tonkin, mettant en ligne des cuirassés, des croiseurs à grande vitesse armés de pièces puissantes, les bateaux Thorneicroft pouvant s'appuyer sur de nombreux canonniers faites pour flotter dans les bas-fonds et les arroyos, je me demande comment nous parviendrions, sans courir de grands dangers ou sans mettre en mouvement des forces navales beaucoup plus considérables que celles dont nous pourrions nous vantez, à disposer dans ces lointains parages, à forcer de pareilles lignes pour arriver à mettre à terre dans le Delta du Song-Koi des troupes de débarquement capables de refouler les masses que les Chinois auront tout le temps d'accumuler bien avant dans la contrée que nous voudrions leur disputer. »

Cette fois, M. Bourée a passé la mesure, il se permet d'être prévoyant, on le rappelle. Le Cabinet ne veut pas savoir la vérité afin de pouvoir mentir aux Chambres tant qu'il lui plaira.

M. Tricou remplace M. Bourée, que dit-il ? « Le gouvernement chinois ne perd d'ailleurs pas de temps pour s'assurer la possession d'un gage utile à tout événement, car j'en suis bien renseigné et je crois l'être, l'ordre va être donné (s'il n'est déjà) aux troupes impériales de rentrer au Tonkin et de reprendre les positions qu'elles y occupaient au mois de novembre dernier. Nous allons donc avoir à les déloger tout d'abord. C'est la guerre. Et, en admettant que les opérations se centralisent dans les districts septentrionaux de

l'Annam, il faut s'attendre à avoir de ce côté sur les bras des masses considérables que nous pénétrons facilement, mais qui tiendront tout le pays, enveloppant nos colonies, et entravant leurs mouvements. Il est permis de compter tout à l'abord sur de faciles succès. La lutte prendra un caractère plus sérieux, à mesure que des contingents plus exercés arriveront du Nord, pourvus d'armes à tir rapide et d'une excellente artillerie. »

Cette guerre, qu'on le remarque bien, n'exposera la Chine à aucun revers définitif, puisqu'il ne saurait entrer dans notre esprit d'attaquer désormais les formidables ouvrages qui couvrent Pékin. Elle pourra donc se prolonger indéfiniment, on nous imposant des sacrifices de plus en plus lourds, et, quand nous voudrions en finir, et nous composer, par un traité indispensable, une sécurité quelconque dans la vallée du fleuve Rouge, nous nous retrouverons en présence des difficultés mêmes que je signale aujourd'hui et qu'il est plus facile de nier que de supprimer. — Alors le maximum de ce que nous pourrions obtenir du gouvernement chinois serait précisément ce qu'il nous offrirait hier encore dans le projet d'arrangement que je vous ai soumis, et dont il voudra, à ce moment, nous faire payer cher les avantages.

Et c'est après avoir reçu de tels avertissements que M. Jules Ferry a dit en substance aux Chambres :

« Quelques millions et quelques compagnies de débarquement suffiront pour amener l'exécution complète du traité de Hûé. »

Cet homme a menti. Quand un ministre ment, trompe sciemment, volontairement la représentation nationale, le chasser ne suffit pas ; il faut encore le décréter d'accusation.

Mais comme la Chambre est complice de Ferry, il ne faut pas s'attendre de sa part à un aussi salutaire exemple.

PIERRE SALVAT.

RÉCEPTION DE M. DE MAZADE A L'ACADEMIE FRANÇAISE

Jeudi, à une heure a eu lieu la réception de M. Charles de Mazade succédant au comte de Champagny. C'est M. Mézières qui a répondu au récipiendaire. Nous allons analyser ces deux discours.

Discours de M. de Mazade

M. de Mazade a commencé par faire acte de modestie en débutant, dans son discours, par cette pensée, que l'Académie, pour ne décourager personne, avait voulu accueillir dans son sein un prétendant à ses faveurs qui ne lui était commandé ni par l'éclat des grands rôles, ni par le retentissement de la tribune ou des chaires publiques, ni par le succès de la poésie, du roman ou du théâtre, un homme enfin qui n'a été qu'un modeste écrivain faisant sans bruit son devoir, un simple soldat de l'armée littéraire.

Rien de plus exact, en effet. Ensuite, l'orateur a tracé le portrait et la biographie de M. de Champagny à qui il succédait. Citons :

M. de Champagny était de cette école qui avait levé son drapeau aux jours paisibles de la restauration et qui, au lendemain de 1830, avait le porter dans des circonstances singulièrement périlleuses, au milieu d'une crise universelle. L'instinct, et l'idée. Libre d'écouter de toute fonction, il se dévoua plus activement à cette cause religieuse menacée sans doute par les déchéances révolutionnaires, plus compromise encore peut-être par le génie orageux qui venait d'engager dans le journal l'Avenir une si redoutable campagne au nom de l'Eglise. Il s'était lié d'amitié avec M. de Cazalès et M. de Carné au Corres-

pondant ; avec eux, il concourait bientôt à une œuvre nouvelle de publicité, la Revue Européenne — créée comme une sorte de camp de réserve ou de refuge pour ceux qui refusaient de suivre l'abbé de Lamennais dans ses audaces de prêtre déjà plus qu'à demi révolté et de s'associer à une propagande de révolution et outrance dans l'Eglise comme parmi les peuples.

M. de Champagny et ses collaborateurs avaient évité l'éclat d'une rupture avec les jeunes et impétueux disciples de l'abbé de Lamennais, qui n'avaient pas cessé d'être pour eux des amis ; ils tentent à rester séparés, indépendants de cette tendance et compromettant avant-garde de l'Avenir. Ils représentaient dans la Revue européenne des traditions plus correctes de catholicisme. Ils ne laissent pas néanmoins d'avoir, eux aussi, les ardeurs de la lutte, de mettre une certaine véhémence dans leur opposition contre le régime nouveau qu'ils combattaient un peu en catholiques, un peu aussi peut-être par fidélité à la monarchie disparue. Ils se montraient assez après, assez durs pour ce gouvernement de Juillet, né de la veille et réduit à se défendre contre tous les dangers. Ils allaient parfois assez loin dans leurs polémiques, — et il leur arrivait même un jour d'exprimer sur eux la foudre sous la forme d'un procès !

Oui, sans doute, ces défenseurs de la religion pouvaient être un peu exigeants, un peu injustes, et ils avaient probablement tort puisqu'il y eut condamnation. C'était pourtant il faut l'avouer, une idée bien extraordinaire de traduire en accusé devant un tribunal l'honnête et pieux M. de Cazalès, auprès de qui M. de Champagny se trouvait de jour-là comme défenseur, comme témoin, presque comme coaccusé. Vous me permettez de croire qu'on aurait pu mieux employer son temps qu'à chercher des coupables parmi de tels hommes qui n'ont pas l'habitude de renverser des gouvernements et d'écarter qu'il est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

M. de Champagny, sans avoir été lui-même condamné, avait gardé une profonde et native impression de cet incident qui l'avait touché dans ses sentiments d'ancien magistrat et de chrétien aussi bien que dans son amitié pour M. de Cazalès. Il en avait souffert comme d'une blessure personnelle, et l'autour qui est toujours dangereux pour la politique de paraître assaillir la justice à ses représailles, en faisant condamner des gens de bien. Cela n'arrive qu'à certains moments, lorsqu'on est sorti de l'ordre et qu'on n'y est pas encore rentré.

Il argumentait la somme. S'il était empêché, il se faisait discrètement suppléer. C'était invariable. Qu'il fût à Paris, qu'il fût dans cette maison de campagne de Trois-Moulins qu'il possédait auprès de Melun, ou il a voulu être enlevé auprès de son fils, il n'oubliait jamais son service envers les pauvres. Toute sa vie, partout où il avait résidé, il avait été de toutes les associations charitables, de toutes les œuvres de bienfaisance. Il donnait à ces associations son dévouement avec ses secours, et son dernier acte public était une allocation prononcée quelques semaines avant sa mort à l'Assemblée annuelle de l'œuvre touchante de l'hospitalité. Cet homme de bien passait sa vie à chercher des occasions de charité.

Discours de M. Mézières

M. Mézières a répondu à M. de Mazade. L'orateur a refait un portrait de M. de Champagny, et a rappelé l'œuvre considérable qui occupa la plus grande part de sa vie : l'histoire de l'Empire Romain, de César à Constantin. Il a fait remarquer que, si l'on voulait caractériser l'œuvre littéraire de M. de Champagny, on y trouverait une parfaite unité. Dominé par une pensée unique, il ne prit la plume que sous le coup d'un émotion pieuse, pour suivre dans l'histoire les traces glorieuses du christianisme.

C'est par cette différence entre les prédécesseurs de M. de Mazade et celui-ci, que M. Mézières est venu à parler du nouvel académicien. En s'adressant à M. de Mazade, il lui a dit :

L'activité de votre esprit se porte, au contraire, depuis quarante ans, sur les sujets les plus divers. Tantôt ce sont les grands noms et les grands événements de l'histoire étrangère qui vous attirent ; tantôt c'est la France qui vous retient. Vous l'admirez dans ses jours de gloire, vous la consolez dans ses jours d'épreuve.

Vous connaissez l'histoire de la Pologne aussi bien que celle de l'Espagne ou de l'Italie. Les contrastes mêmes ne vous effraient point ; dans les études biographiques auxquelles se complait surtout votre talent, dans la série de portraits que vous traquez d'une main si exercée, vous passez sans embarras de Mme Roland à Marie-Antoinette, de Montalembert à Guizot, de Lacordaire à Michelet.

Il ne serait cependant pas impossible de ramener la diversité de vos travaux à une inspiration unique, à une tendance persistante de votre esprit. Un goût irrésistible vous porte vers les questions historiques et politiques ; quoique très attentif aux qualités du style, à la pureté et à l'élégance du langage, vous n'éprouvez presque jamais la tentation d'étudier une œuvre ou une vie purement littéraire ; votre critique si ferme et si mesurée s'attaque rarement à la poésie, au théâtre, au roman, aux ouvrages d'imagination ; elle ne se trouve à l'aise que sur le terrain solide des faits. Comme M. Buloz vous connaissait bien, avec quelle abondance de jugement il devinait votre véritable vocation lorsqu'il vous confiait la chronique politique de la Revue des Deux-Mondes, où vous ne cessez, depuis quinze ans, de justifier son choix ! Vos travaux antérieurs l'avaient éclairé ; en tacticien consommé, après vous avoir vu au feu, il vous désignait pour un poste de combat.

Nous voici donc entraînés à votre suite sur la mer orageuse de l'histoire et de la politique contemporaine ; je ne la cherchais pas, je suis obligé par devoir de vous le suivre. Si on me le reprochait, j'y répondrais que je n'avais que le moyen de vous ravoir. Éviter la politique, en vous répondant serait aussi malaisé que de ne point parler de théâtre à un auteur dramatique, de roman à un romancier. Votre modération bien connue rendra, du reste, ma tâche moins périlleuse.

Partout, en effet, où vous portez votre infatigable curiosité, vous jugez les hommes et les choses avec le désintéressement d'un esprit indépendant, avec l'accent d'un libéralisme sincère. Aussi bien vous êtes-vous formé de bonne heure à l'école la plus libérale de ce siècle ; vous avez vécu par la pensée avec M. de Serre, avec Cavour, avec Lamartine, avec M. Thiers.

M. Mézières a consacré dans son discours des pages émues à Cavour, à Chazy et à Thiers, à Thiers surtout.

Je me souviens encore de l'air de Lentague, quand je lui portai la somme convenue. Il prit mes cent mille francs avec une mauvaise humeur des plus marquées. — J'éprouvais presque, me dit-il, que vous me vendriez pas.

Dans le récipiendaire qu'il me donna, j'esquai de lui faire changer quelque chose. — Si vous voulez qu'il n'y ait rien de fait, dit-il avec brusquerie, en me regardant derrière ses lunettes.

J'eus peur et je n'insistai pas. A partir de ce moment, je ne réval plus que de cette distillerie. Cependant de temps à autre des crâmes me prenaient :

— Si cela ne réussissait pas ! me disais-je. Quand ces doutes m'assaillaient, j'allais le soir, en sortant de mon bureau, rue Saint-Marc, chez Lentague. Deux ou trois fois, j'y allai sans le trouver ; cela redoublait mon anxiété. Mais vers la fin de la semaine, la confiance me revint.

En effet, il ne se passait pas de dimanche que je ne me rendisse à La Villette. Je m'arrêtais devant l'immense construction qui grandissait à vue d'œil ; je causais avec des curieux qui j'ai soupçonnés depuis d'avoir été postés là par Lentague et Léonce et qui s'exaltaient près de moi sur la distillerie future.

Belle affaire ! disait ces gens d'un air entendu, c'est superbe ! Toutes les autres distilleries vont tomber à plat. Ah ! si j'avais des capitaux à placer là... quelle fortune !

Alors renaisaient mes espérances, et je rentrais, le soir, avec de la joie pour toute la semaine.

Lentague et Léonce n'étaient pas gens à négliger ces bonnes dispositions. Dès deux fois, sous différents prétextes, Lentague avait fait un appel de capitaux.

La première fois, il s'agissait d'un supplément de vingt mille francs ; mais j'étais en pleine illusion et je m'exécrai de ma murure ; je témoignai même à Lentague ma satisfaction en lui disant que je venais de visiter les travaux.

— N'est ce pas ? j'espère que cela marche ! dit-il. La seconde fois, il ne s'agissait que de quinze mille francs. J'étais beaucoup moins bien disposé et je laissai paraître un peu de mécontentement et de mauvaise humeur.

Vous ne m'aviez pas parlé de ces appels de fonds, dis-je, lors de la souscription ? — Est ce que ce n'était pas sous entendu ? — Cependant, je ne croyais pas m'engager autant que cela...

— Ah ! vous ne croyiez pas... Allez donc demander aux autres souscripteurs s'ils ne sont pas heureux de délier les cordons de leur bourse ! Cela prouve que l'affaire est en bonne voie.

— Oh ! cela prouve... — Assurément. Est ce que vous ne voyez pas qu'il s'agit de constructions complètes, que vous augmenterez la valeur de l'usine ? On ne peut pas tout prévoir dans un devis.

— Il en est ainsi... — Parbleu ! — Je payai encore.

Mais vers la fin de juin, troisième appel de fonds : cette fois, c'était trop fort, et je me disposais à refuser énergiquement. Toutefois, avant de me rendre chez Lentague, je voulais faire un voyage à La Villette, afin de voir par mes yeux de quel ouvrage complémentaires on allait sans doute encore me parler.

Arrivé à une trentaine de pas de la prétendue distillerie, quelle ne fut pas ma stupéfaction ! Sur la façade, en grosses let-

tres brunes et saillantes, s'élevait cette inscription : FERS, FONTES ET ACIERS

Dépôt central des forges Ducray et Co VII

Je me frotais les yeux ; je regardai de nouveau. Je m'approchai : il n'y avait plus à douter : l'inscription était bien telle que je viens de la transcrire.

Comment cela se fait-il ? m'écriai-je. Voyons, je révoque. C'était une distillerie. L'idée que j'étais victime d'une affaire mystification ne me vint pas tout de suite, ou, si elle me vint, je la repoussai énergiquement, tant cela me paraissait moins vrais, impossible.

Lentague, m'écriai-je, aura affecté momentanément son usine à une autre industrie ; il aura loué ses bâtiments en attendant que sa distillerie soit en état de fonctionner.

Mais ce raisonnement, je me sentais opprésé par une appréhension terrible. Evidemment il y avait là quelque chose de louche, de singulier ; je touchais à quelque dénouement sinistre ; il fallait éclaircir ce mystère au plus vite.

Je rentrais dans Paris et courus rue Saint-Marc, où sans doute Lentague me tendait. Je jugeai à propos de ne pas lui parler d'abord de la course que je venais de faire, de l'inscription que je venais de lire ; mais de me présenter comme un actionnaire mécontent du versement supplémentaire qu'on lui demandait.

M'arrêta une minute à la porte pour reprendre haleine, puis je montai. Lentague n'était pas seul ; je le trouvai en conférence avec Léonce.

(A suivre)

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Fondation d'une colonie Allemande à Angra Pequena

Depuis quelques années, les efforts du commerce allemand se portent vers la côte d'Afrique. Les journaux allemands confirment la nouvelle de l'établissement d'une colonie allemande à Angra Pequena dans le Namaqualand, par 26° 38' de latitude Sud et 15° 7' de longitude Est du méridien de Greenwich. Cette création est l'œuvre d'une maison de Brême qui, par son agent, a acquis des Hottentots de Béthanie un territoire de 1100 milles anglais, s'étendant du Nord au Sud sur une longueur de côte d'environ 12 milles ; mais on annonce que le gouvernement allemand a promis sa protection à l'entreprise.

La baie d'Angra Pequena, abritée par trois grandes îles, dont une riche en grais, forme un port très sûr pour les navires qui viennent y jeter l'ancre. Les terres avoisinantes produisent de grandes quantités de laine et de cuir.

Le commerce allemand se porte vers la côte d'Afrique. Les journaux allemands confirment la nouvelle de l'établissement d'une colonie allemande à Angra Pequena dans le Namaqualand, par 26° 38' de latitude Sud et 15° 7' de longitude Est du méridien de Greenwich. Cette création est l'